

# Les clés pour réussir son projet d'achat

## Définir ses critères et ses moyens

Avant même de commencer à chercher un bien, il convient de **faire un point sur les ressources disponibles**.

Quel est le montant de l'apport que le ménage peut mobiliser ? Le revenu net permet-il de souscrire un crédit immobilier et quels sont les taux d'intérêts actuels ? L'un des membres du ménage peut-il solliciter un dispositif d'entreprise pour l'aide à l'achat ?

Ces questions peuvent déjà orienter la recherche et le choix d'achat. Elles mettent en exergue les points forts et les points faibles d'un dossier d'emprunt. Il est important de savoir que **les mensualités du prêt ne peuvent dépasser 35% des revenus disponibles du ménage (assurance comprise)**.

Vient ensuite la question de l'achat. Dans l'ancien, ou dans le neuf ?

## Être accompagné dans sa recherche et ses négociations

La demande de prêt immobilier est une étape cruciale dans la démarche d'achat.

Grâce à nos experts en crédit immobilier, l'emprunteur pourra bénéficier d'un accompagnement pour souscrire à l'emprunt le plus compétitif.

Notre rôle est, en effet, de faire jouer la concurrence pour faire baisser le taux annuel effectif global (TAEG) et de négocier l'offre la plus avantageuse au regard du dossier de l'emprunteur.

**Toutes ces informations et ressources permettent d'envisager**

**plus sereinement son achat immobilier.** Cette réflexion préalable permet en effet d'obtenir de meilleures offres, que ce soit en termes de bien à acquérir ou de crédit immobilier.